Synthèse

« Accompagner les collectivités à utiliser du bois local et français »
FBF 25/ PR/2203



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 26 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par :

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
s.barets@franceboisforet.fr

Contexte et objectifs

Dans ce programme, les actions des Communes Forestières poursuivent plusieurs objectifs : sensibiliser, former et accompagner les élus des collectivités aux enjeux de construction en bois local et français, et de relier ces problématiques à la ressource forestière des territoires, sa gestion, son rôle multifonctionnel, sa filière.

Actions réalisées sur l'année

Pour cela les actions mises en place visent :

- La structuration d'un réseau de chargés de mission Bois-Construction répartie sur 8 régions et coordonné nationalement ;
- Le développement d'un réseau d'élus ambassadeurs bois-construction ;
- Le déploiement d'outils d'accompagnement ;
- L'accompagnement des élus et de leur projet.

Axe 1 - Sensibilisation et formation - Les principales actions sont la formation des élus et des professionnels des communes et collectivités. Des visites de chantiers permettant d'illustrer sur le terrain l'importance et les avantages du bois. Des visites d'entreprises de transformation du bois. Diverses présentations auprès des communes, collectivités et bureaux d'architectes. De nombreuses publications par le biais de différents médias : infolettre, articles, et sur les réseaux sociaux. Diverses participations à des manifestations, évènements, fêtes de l'habitat, salons ou autres.

Axe 2 - Lien avec les politiques publiques et territoriales - Les principales actions sont la participation dans la mise en place des pactes bio sourcés ; le développement des DETR ; la mise en place et suivi du Pacte construction bois ; accompagnement dans les plans d'actions des charte forestières de territoire ; accompagnement des communes dans la rédaction de leurs outils (plans, schémas, etc.) d'aménagement territorial ; accompagnement des collectivités dans leur stratégie forêt-bois.

Axe 3 - Développement et homogénéisation du réseau – La valorisation des projets par l'outil ART, rédaction de fiches de retour d'expérience, rencontres de coordination du réseau et lien entre le niveau régional et national. Partage d'outils et de méthodes.

Indicateurs de résultats (en 2025)

Indicateur d'acteurs : -> compilé dans le tableau commun, Indicateurs d'acteurs, travaillé lors du GT Prescription bois, même tableau pour tous les organismes prescripteurs financés par FBF,

Indicateurs de projets : -> compilé dans le tableau commun, Indicateurs de projets, travaillé lors du GT Prescription bois, même tableau pour tous les organismes prescripteurs financés par FBF

Volumes de bois et de bois français sur projets livrés et sur projets en cours (dans ce cas volumes potentiels) – inclut dans le tableau Indicateurs de projets.

Indicateur filière à prendre également en compte : part de marchés dans la construction bois (à capter dans l'ENC réalisée tous les deux ans)

Axe 4 – Innovation - Actions sur la valorisation des bois feuillus et des bois scolytés. Réflexion sur l'utilisation de bois localet de bois de crise pour des projets d'ombrières photovoltaïques.

Développement de la filière du pin d'Alep, structuration de filière locale, Coopération avec différentes écoles d'architecture.

Principaux résultats obtenus

- **Indicateurs d'acteurs : 64 300 personne**s sensibilisées, formées, accompagnées **dont 56 833 maîtrises d'ouvrage et aménageurs ;**
 Environ **300 activités organisées par Communes forestières France ou en partenariat** avec d'autres acteurs de la filière dont **74% sont des activités directes** (webinaire, formation, visite, demandes d'information, etc.)

- **Indicateurs de projets : 430 projets accompagnés** dont **52 projets livrés qui ont mobilisé 1 930 m3 de bois francais dont 1 780 m3 de bois local.**

Valorisation

- **De nombreux articles, sur nos différents outils de communication** (site web, Facebook, LinkedIn, infolettre, etc.)
- **Conception d'outils :**
 - Frise des rôles de l'élu dans la prescription bois,
 - Plusieurs fiches ART,
 - Affiche de communication sur le bois construction,
 - Fiches pratiques et techniques : Le bois dans la construction, l'inscription du bois dans la commande publique,
 - Fiches retour d'expérience (Retex),
 - Cartes et bas de données sur les projets construits en bois.